



Photo Fabien Coisy

COTTRI | La transition énergétique et écologique 2017-2019 dans le Boulonnais

*Exemples significatifs
sur notre territoire*



Exemples significatifs sur notre territoire

LA RÉNOVATION DES POINTS LUMINEUX UN CENTRE AQUATIQUE ÉCONOME	3
MAISON DU PARC : UN CHANTIER EXEMPLAIRE PROMOUVOIR LA NOUVELLE MOBILITÉ - LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS S'ENGAGE	4
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TERRE DES 2 CAPS : PHASE OPÉRATIONNELLE LANCÉE	
UN LABEL ÉCOLO CRÊCHE	5
LA FOIRE-EXPO SOLID'ESS UNE PLAGE SANS DÉCHETS PLASTIQUE	6
LES ÉCO-GESTES EN ENTREPRISE ÉTUDE DE PRÉFIGURATION D'UN COT ENR	7
IMPLANTER LA THALASSOTHERMIE UN PARKING EN COQUILLES SAINT-JACQUES.....	8
UN WEEK-END INNOVATION MER ET LITTORAL LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE CONCERNÉES	9
VALORISER LES ALGUES AVEC VALGORIZE L'INNOVATION AVEC LA BLUE SOCIETY	10

QUE VEUT DIRE COTTRI ?

COTTRI = **Contrat d'Objectif Territorial pour la Troisième Révolution Industrielle**

Il est co-financé par l'ADEME - Agence de la transition écologique et la Région Hauts-de-France.

Son objectif ?

- **Mobiliser** et **féderer** les acteurs publics et privés de la transition écologique et énergétique
- **Articuler** et **piloter** les différentes démarches en faveur de la transition écologique et énergétique
- **Amplifier** l'action dans les territoires

Le **Pays Boulonnais** regroupant la **Communauté d'Agglomération du Boulonnais** et les **Communautés de Communes** de **Desvres-Samer** et de **La Terre des 2 Caps**, se mobilise depuis plusieurs années pour accélérer la transition écologique et énergétique sur le territoire boulonnais.

Le **COTTRI 2017-2019** a permis de construire et développer ensemble des actions en faveur de cette transition.

Voici un document qui illustre les principales réalisations du COTTRI 2017-2019 sur le territoire du Pays Boulonnais.

Pour information, le COTTRI s'étant achevé en 2019, il a laissé place à l'élaboration du futur **Plan Climat Air Energie Territorial 2021-2026**. De nombreuses concertations entre les acteurs publics, privés et habitants du territoire, en 2019-2020, ont enclenché la mise en oeuvre des 56 actions du PCAET 2021-2026.

Toutes les informations sont sur :

<http://www.agglo-boulonnais.fr/cab/pcaet/>
http://www.terredes2caps.fr/fr/territoire_communes/pcaet
<https://www.cc-desvressamer.fr/structures/plan-climat-air-energie/>

LA RÉNOVATION DES POINTS LUMINEUX



La Fédération Départementale de l'Énergie (FDE62) accompagne les collectivités pour la rénovation des points lumineux dans l'objectif de réduire les consommations d'énergie. Depuis octobre 2019, un **Conseiller en Énergie Partagé (CEP)** accompagne les communes et intercommunalités qui en ont fait la demande, pour la rénovation de leur patrimoine public sur le territoire du Pays Boulonnais.

Entre 2017 et 2019, pas moins de 4.083 points lumineux ont été rénovés.

Les travaux ont consisté à :

- L'installation d'**horloges astronomiques** pour optimiser la durée d'allumage,
- Le remplacement par des **lumières très sobres**,
- Un **ajustement de la densité lumineuse** durant la nuit, compléter parfois par un **dispositif de détection de présence**.

Ces rénovations ont permis de **réduire de 68% la consommation énergétique** sur les 3 dernières années et de **baissier les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 140 tonnes**.

UN CENTRE AQUATIQUE ÉCONOME



La Communauté de communes de Desvres Samer s'engage : **un centre aquatique économe en énergie** va voir le jour en 2021 à Desvres.

Elle a opté pour **un équipement durable** dont l'objectif majeur est la maîtrise des coûts de fonctionnement par une approche bioclimatique du bâtiment.

Un partenariat avec **l'usine Arcelor Mittal** va permettre de récupérer une partie du rejet de leur chaleur fatale pour chauffer l'équipement et les bassins.

Une étude est également en cours pour équiper le centre aquatique de **panneaux photovoltaïques** et d'un **stockage par batterie hydrogène**. C'est la startup SYLFEN qui a développé ce nouveau process qui est une première en France.

Plus d'informations en vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=mymb2WXMk-s>



MAISON DU PARC : UN CHANTIER EXEMPLAIRE



La **Maison du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale** située à Le Wast est entrée dans une phase d'éco-rénovation et d'éco-construction. Ce chantier exemplaire a allié les techniques traditionnelles et les matériaux biosourcés. Cette maison du Parc, devenue un lieu démonstratif des techniques et matériaux d'éco-rénovation et de construction alternatifs et écologiques, est donc **LE pôle de référence en matière de développement durable sur le territoire du Pays Boulonnais**.

Plus d'informations en vidéo : <https://www.parc-opale.fr/mediatheque/videos/400-chantier-le-wast>

PROMOUVOIR LA NOUVELLE MOBILITÉ

La transition écologique passe par une remise en question de nos politiques en matière de mobilité. Il nous faut tenir compte aussi de nouvelles pratiques, de nouveaux comportements : **co-voiturage, voitures électrique, optimisation des transports en commun... Il s'agit de ne négliger aucune piste.**



Véhicule électrique de service de la Communauté de Communes de Desvres Samer

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS S'ENGAGE

Son but est de faciliter et accentuer les modes de déplacements doux sur son territoire. Pour se faire, la CAB a donc créé un groupe de travail autour des enjeux de mobilité. Ce groupe a permis de :

- **Créer du dialogue** entre opérateurs de la mobilité, entreprises et élus
- Lancer une **concertation** et deux **enquêtes** (grand public et salariés) pour mieux connaître les pratiques et les besoins
- Définir des **actions concrètes** à mettre en place

Voici donc les différentes mesures mises en place pour favoriser la mobilité durable :

- Création d'une nouvelle **aire de co-voiturage** "La Poterie"
- **28 bornes de recharge électrique** ont été déployées sur le territoire de la CAB – avec l'aide de la Région Hauts-de-France
- **Le Schéma Directeur Cyclable** est entré dans sa phase opérationnelle avec un objectif de 50kms de pistes cyclables d'ici 2023.

- **Les transports en commun ont été améliorés** avec une nouvelle politique de tarification, des SAD au sud de l'agglomération ("Services À la Demande"), desserte des parcs d'activités, extension du périmètre de l'offre scolaire, essai d'une navette autonome,...
- **La petite randonnée s'est vue valorisée** avec au total en 2019 35 sentiers ouverts, entretenus et balisés, soit 163km en pédestre, 69km en VTT et 49km en équestre

Plus d'informations sur la mobilité de la CAB : <http://www.agglo-boulonnais.fr/quotidien/mobilite/>



Navette autonome Morinée



*Aire de covoiturage
et les consignes à vélo
à Marquise*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TERRE DES 2 CAPS : PHASE OPÉRATIONNELLE LANCÉE

De l'ambition de la **Communauté de communes de la Terre des 2 Caps** (CCT2C) en matière de mobilité, sont nés plusieurs projets, notamment l'acquisition de véhicules électriques et la mise en place de bornes de recharge ainsi que la mise à disposition de vélos électriques pour les résidents et touristes mais aussi pour les déplacements des agents de La Terre des 2 caps. **En 2018, la phase opérationnelle a pu ainsi être déclenchée : acquisition des vélos électriques et mise à disposition auprès des touristes/résidents et réalisation de l'aire de covoiturage du Mont de Cappe à Marquise qui rencontre un franc succès.**

Par ailleurs la CCT2C en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, a bénéficié de l'étude de mobilité "Partons 2.0".

Trois actions ont été identifiées :

- **Développement du pôle gare** avec pour volonté de favoriser le transport durable et les cheminements doux et d'inscrire ce projet dans le développement urbain des communes de Marquise et de Rinxent.

- **Développement d'un cheminement cyclable sécurisé le long de la route des carrières** permettant de rejoindre les lieux d'activités (collèges, lycée, entreprises, commerces, marché, ...) et de mobilité (gare, aire de covoiturage, ...)
- **Concrétisation des voies douces** et des itinéraires identifiés dans l'étude de sécurisation des itinéraires cyclables du collège de Marquise lancée par le Conseil Départemental du Pas de Calais.

Pour ce faire, il s'agissait de

- **Mobiliser les habitants** et bénéficier de l'expertise d'usage de publics différents,
- **Sensibiliser**, favoriser une appropriation des actions à engager,
- **Alimenter** le contenu du schéma de mobilité durable.

UN LABEL ÉCOLO CRÊCHE



La Communauté de Communes de Desvres/Samer s'engage en faveur des pratiques éco-responsables et notamment celles liées à la petite enfance.

La demande de labellisation "Ecolo Crèche" engage l'intercommunalité à respecter 8 critères indispensables à l'obtention du label : alimentation, bâtiment, activités et jeux, entretien des locaux, déchets, hygiène, énergie et eaux.

Cette démarche a un triple objectif : **améliorer les conditions d'accueil des enfants, réduire l'impact environnemental et réaliser des économies.** Son coût est pris en charge à 70% par une subvention européenne.

LA FOIRE-EXPO **SOLID'ESS**



En 2019, l'événement "**SOLID'ESS**" organisé par la Communauté d'agglomération du Boulonnais a permis de **mettre en lumière les acteurs du territoire œuvrant au quotidien pour développer une économie locale plus solidaire** et qui prend en compte les besoins du territoire et de ses habitants.

Au total, **une quarantaine d'acteurs** étaient présents pour valoriser le savoir-faire local et l'esprit durable via des animations, des dégustations, des astuces et conseils "zéro déchets",...

Plus d'informations sur :
<http://www.agglo-boulonnais.fr/emploi-economie/economie-sociale-et-solidaire/>

UNE PLAGE **SANS DÉCHETS PLASTIQUE**



Depuis plusieurs années, **la ville de Boulogne-sur-Mer** sensibilise et met en place des dispositifs pour **lutter contre la pollution plastique**.

La plage est ainsi équipée de **poubelles pour le tri sélectif** auxquelles sont venus s'ajouter **deux poissons créés par les ateliers municipaux**. **Des cendriers de poche** ont été distribués pour une plage sans mégots et **des affiches pédagogiques** sur la durée de vie des déchets ont été installées.

Boulogne-sur-Mer a donc rejoint **la charte "Une plage sans déchets plastique"** lancée par le Ministère de la Transition Ecologique pour les villes éco-exemplaires.

La ville souhaite aller plus loin dans cette démarche en sensibilisant les restaurateurs, les services et les citoyens et en mettant en place **des alternatives à la vaisselle en plastique**. La commune travaille avec des entreprises locales pour des substituts biologiques en carton, mais également mettre en place **des systèmes**

de consigne lors de grands événements. Les chercheurs de l'ANSES se mobilisent également **en étudiant les conséquences des microparticules de plastique sur les poissons**.

Plus d'informations sur :
<https://www.ville-boulogne-sur-mer.fr/vivre-a-boulogne/actualite-boulogne-sur-mer/environnement-boulogne-sur-mer/ville-eco-exemplaire-pour-une-plage-sans-dechet-plastique>



LES ÉCO-GESTES EN ENTREPRISE



L'entreprise "Les jardins de l'Océan" basée à Capécure a mené une réflexion en interne pour faire évoluer ses pratiques et ses gestes dans la vie quotidienne de l'entreprise. Différentes actions ont été menées :

- **Campagne de sensibilisation** sur la consommation énergétique et l'impact environnemental des employés dans l'entreprise,
- Brainstorming réalisé pour mettre en place **des actions simples et rapides**,
- **Employée missionnée à 50%** pour piloter cette démarche environnementale,
- **Développement d'une filière bio et locale** avec volonté d'avoir une approche de **saisonnalité** (partenariat pour des paniers de légumes saisonniers pour les salariés); sensibilisation au **tri des déchets**

et à la mutualisation du ramassage des déchets sur la zone de Capécure; **réduction de l'usage du polystyrène** pour les casiers grâce à la société "pandobac" qui fonctionne avec des casiers réutilisables et consignés; mise en place d'**une procédure de nettoyage pour économiser l'eau**; **mutualisation logistique** sur la zone de Capécure.

Des freins ont été identifiés comme le **manque de communication** entre les entreprises de la zone et **un déficit de formation** pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de cette démarche environnementale.

UN CONTRAT POUR DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES (COT ENR)



Un **COT EnR** est un Contrat d'Objectif Territorial de développement des Energies Renouvelables. L'animation de cette étude est portée par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale. Elle vise notamment à inciter les partenaires publics et privés à **intégrer la notion d'énergie renouvelable** dans leurs projets.

Cette étude a permis d'élaborer **23 projets** dans le Pays Boulonnais :

- **11 projets photovoltaïques**
- **8 projets bois-énergie**
- **1 projet solaire-thermique**
- **2 projets de méthanisation**
- **1 projet de géothermie**

Ces projets sont suivis par l'animateur durant 3 ans. Il se charge également de valoriser ces actions auprès d'élus, industriels, artisans,... pour les inciter à avoir recours à ces énergies renouvelables.

L'objectif principal est d'atteindre 10GWh EnR/an d'ici fin 2022 et d'engager le territoire plus massivement dans la transition énergétique.

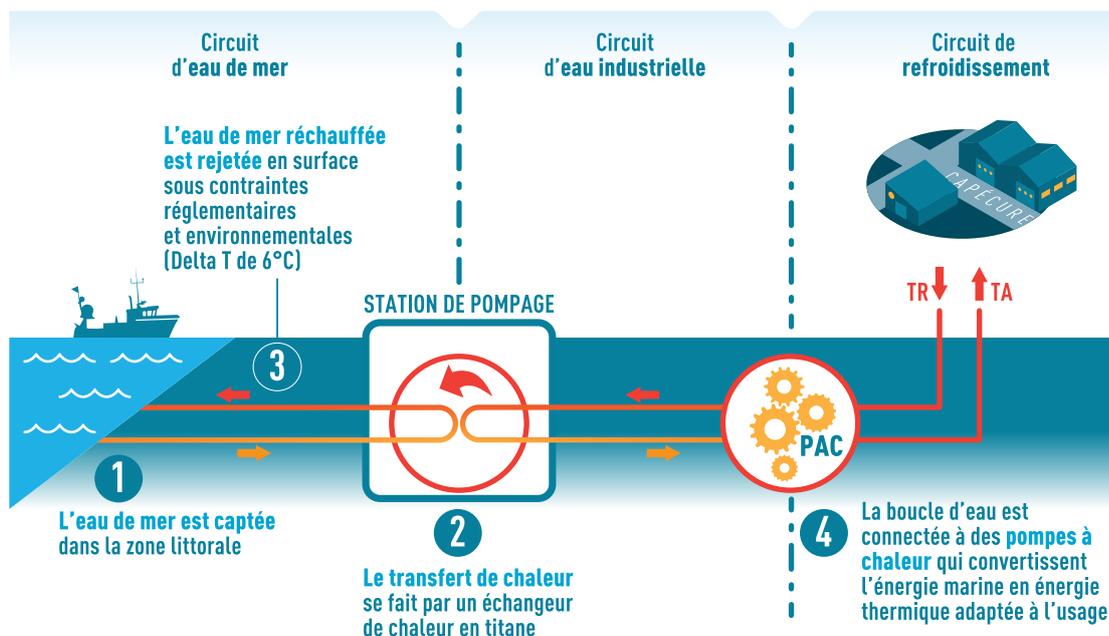
IMPLANTER LA THALASSOTHERMIE



Ce projet, localisé sur la zone industrielle de Capécure, consiste à **utiliser le froid de l'eau de mer pour limiter la production de froid des entreprises**. Cela nécessitera donc moins de dépenses énergétiques pour les entreprises mais aussi pour les habitants grâce à l'étude menée en parallèle pour valoriser la chaleur fatale vers le réseau de chaleur de la ville de Boulogne-sur-Mer.

Ce projet a débuté en 2019 avec un **démonstrateur dans l'entreprise Nord Frigo**.

Un appel d'offres a été lancé pour la gestion du réseau. **L'économie estimée est entre 15 et 30% des consommations d'électricité.**



UN PARKING EN COQUILLES SAINT-JACQUES



La ville de Wimereux a placé l'éco-responsabilité au cœur de son projet de réhabilitation de l'avenue Foch. En effet, **la ville s'est associée à la société ALKERN pour développer des pavés baptisés VECOP réalisés à partir de coquillages broyés**. Ces pavés absorbants laissent ainsi les eaux pluviales s'infiltrer dans le sol et évitent donc une stagnation de l'eau en surface.

Cette gestion intelligente de **valorisation des déchets issus de la zone de Capécure** à Boulogne-sur-Mer, permet d'avoir une construction avec des matériaux écologiques et une filière courte mettant en avant le savoir-faire de notre belle région.

Plus d'infos :
<https://www.ville-wimereux.fr/en-direct-les-travaux-avenue-foch/>

UN WEEK-END INNOVATION MER ET LITTORAL



Du 14 au 16 mars 2019 s'est déroulée la **4^{ème} édition du week-end Hackathon** organisé par Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale.

Les participants (tout public) organisés en équipe, travaillent sur les défis en lien avec la mer et le littoral, proposés par les différents partenaires.

L'objectif : concevoir un projet le plus complet possible. Le week-end se termine par une présentation de différents projets par les équipes, suivie d'un jury et d'une remise de prix. Tous les lauréats sont ensuite accompagnés tout au long de la concrétisation de leur solution.

Sur les 12 défis proposés, 4 projets sont ressortis.

SEABIOSE : Création d'une serre d'aquaponie. Plusieurs membres de l'équipe continuent de travailler dans l'espace de coworking BOUDA pour développer les projets industriels.

HEIMD'ALGUES : Culture de spiruline en cuves, reconquête d'espace en friches, culture avec de l'eau de mer traitée, les algues peuvent servir pour le bio carburant, le chauffage.

WRECK STORIA : application de réalité augmentée pour répertorier les épaves au large du littoral (vidéo présentation et histoire de l'épave)

GEO SEA LIFE : gilet de sauvetage connecté. Gagnant de la compétition, un groupe de travail s'est mis en place pour les accompagner. Il ont suivi une formation pour la création d'entreprises à la CCI et un planning de travail a été écrit avec eux pour les aider à entreprendre.

Le week-end innovation mer et littoral c'est 150 participants, 29 partenaires, 11 coachs, 15 jurés et 3 jours de compétition.

Plus d'informations sur : www.innovation-mer-littoral.fr

LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE CONCERNÉES



Le **GALPA Littoral Opale** (Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture) se concentre essentiellement sur deux sujets qui sont "**la valorisation des filets de pêche usagers**" avec le démantèlement de chalut et **la création d'une application de "géolocalisation des casiers en mer pour les pêcheurs"**. Cette application avait été retenue lors d'un festival innovation mer et littoral. Six jeunes en BTS sont en stage chez Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale avec un pilotage CRPMEM. Les casiers ainsi géolocalisés pourront être facilement récupérés par leurs propriétaires, donc moins de pollution plastique et de pièges inutiles dans les mers.

VALORISER LES ALGUES AVEC VALGORIZE



Dans le monde, 90% des algues sont utilisées à des fins alimentaires. En Europe, seulement 9% le sont. **Le projet VALGORIZE consiste à développer une production durable d'algues de haute qualité et les valoriser auprès des consommateurs européens.**

Nausicaá et onze de ses partenaires vont accroître leur connaissance autour de ces algues (goût, saveur, texture, couleur) pour ensuite les va-

loriser auprès des consommateurs. **Mr Goodfish**, programme consommation responsable des produits de la mer se chargera des animations et dégustations pour faire découvrir l'algue aux professionnels mais aussi au grand public.

Une approche innovante "zéro déchets" est au cœur de ce projet Valgorize grâce à une valorisation des déchets produits en engrais naturel ou alimentation animale.

L'INNOVATION AVEC LA BLUE SOCIETY



Photo ©Nausicaá-L-Merilier

Inspiré du concept Blue economy, la **blue society** a été créée et soutenue par **Nausicaá**. Il s'agit de **mettre en corrélation les innovations et l'immense potentiel qu'offre l'océan** tout en intégrant les notions de développement durable et de préservation des océans. Cela peut concerner de nombreux domaines tels que la pêche, les énergies fossiles, le tourisme, la qualité de l'eau, la lutte contre la pollution, ...

Le **blue living lab**, lui, donne accès un large réseau de partenaires qui accompagnent, coachent et peuvent financer et apporter des compétences et des connaissances complémentaires.

Ces missions principales :

- **Développer** : se faire accompagner par des experts de l'entrepreneuriat pour développer son projet
- **Expérimenter** : tester des innovations auprès de plus d'un million de visiteurs chaque année
- **Cocréer** : en confrontant des idées face aux citoyens, chercheurs et professionnels sous forme d'ateliers de co-design
- **Networker** : en élargissant son réseau et en s'entourant d'experts de l'économie bleue
- **Echanger** : en partageant des connaissances, compétences et savoir-faire avec d'autres porteurs de projets
- **Partager** : dans un espace de 100m² de coworking

